

Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour: Présidence du Comité des organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA en 2015: Possibilités pour l'OIT

Le Conseil d'administration a demandé au Bureau:

a) de présenter, à sa 326^e session (mars 2016), un rapport sur les résultats obtenus dans le cadre du mandat du Directeur général en tant que président du Comité des organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA en 2015 et sur les éventuelles suites à donner;

b) d'utiliser tous les moyens disponibles et appropriés de favoriser l'intégration du VIH/sida dans le programme de développement durable pour l'après-2015, notamment en fournissant aux mandants les informations et l'appui nécessaires à cet effet.

(Document GB.322/POL/3(Rev.), paragraphe 23.)